



Des mesures de prévention qui sauvent des vies

18 novembre 2020

Tel que conclu dans l'article [D'où viennent les gaz d'ensilage et pourquoi sont-ils dangereux?](#), des mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des travailleurs lorsqu'ils entrent dans un silo-tour.



La meilleure façon de prévenir les accidents liés aux gaz d'ensilage, c'est d'éviter de s'y exposer! Il est recommandé d'attendre minimalement quatre semaines après le remplissage du silo avant d'y entrer. Ça tombe bien, parce que ça laisse le temps à notre ensilage de bien fermenter, ce qui favorise sa qualité. Si on doit absolument entrer dans le silo, il faut le faire en toute sécurité et suivre avec soin une procédure complète d'entrée en espaces clos.

La prévention des accidents liés aux gaz d'ensilage peut se résumer en trois principaux éléments : la ventilation, la détection, et la prévention des chutes.

Une courte vidéo à ce sujet a d'ailleurs été produite par UPA Santé et sécurité pour résumer ces points importants.

Ventilation

La ventilation d'un silo vertical doit être répétée à chaque fois que l'on

veut y entrer. La durée requise pour assainir l'atmosphère dépend de plusieurs facteurs, dont le niveau de remplissage du silo, les obstacles à la ventilation, et le débit d'air arrivant dans le silo.

Avec l'utilisation d'un souffleur à ensilage, la ventilation s'avère plus efficace lorsque le silo est plein, que les portes de la chute sont fermées et que la trappe du toit est ouverte. La recommandation est de faire fonctionner la ventilation au moins 45 minutes avant d'entrer dans le silo. À cela, il faut ajouter 2,5 minutes pour chaque pied de hauteur libre au-delà de 15 pieds. Assurez-vous de maintenir la ventilation en fonction durant toute la période où quelqu'un se trouve dans le silo.

Détection

Attention, la ventilation n'est pas une mesure suffisante pour s'assurer que l'atmosphère est sécuritaire. Pour cette raison, il est essentiel de se procurer un détecteur de gaz d'ensilage. Les gaz à mesurer sont l'oxygène (O_2), le dioxyde de carbone (CO_2), le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO_2). Plusieurs fabricants offrent des détecteurs : pour plus d'information, vous pouvez contacter votre fournisseur de silo. Afin de réduire les coûts, envisagez de partager le détecteur et la facture avec vos voisins, si c'est possible.

Les détecteurs doivent être calibrés au moins une fois par année. À chaque jour d'utilisation, vous devrez procéder à un test de fonctionnement et à une mise à zéro dans une atmosphère non contaminée. Avec son détecteur, l'utilisateur doit vérifier la qualité de l'air avant d'entrer dans le silo, que ce soit par la chute ou par l'extérieur. Après être entré, il faut aussi détecter au-dessus, puis au niveau de l'ensilage avant d'entamer le travail. Si une alarme se fait entendre, vous devez quitter le plus rapidement possible la zone à risque et poursuivre la ventilation. En cas d'exposition aux gaz d'ensilage, consultez immédiatement un professionnel de la santé : certains symptômes ne sont

pas immédiats et peuvent se manifester jusqu'à 48 heures après l'exposition aux gaz.

Si vous devez absolument entrer dans le silo pendant la période à risque ou malgré une alerte du détecteur de gaz, vous devrez utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air.

Prévention des chutes

Parce que l'on n'est jamais à l'abri d'un accident, il est essentiel de se protéger d'une chute lorsqu'on monte en hauteur. Le port d'un harnais de sécurité est donc de mise pour monter dans le silo. Le harnais doit être de type AE avec un cordon d'assujettissement muni d'un absorbeur d'énergie et d'un coulisseau antichute. Le câble d'assurance doit être installé selon les normes applicables.

Recommandations en bref

- Éviter d'entrer dans le silo durant une période minimale de 4 semaines après le remplissage;
- Ventiler durant au moins 45 minutes avant d'entrer;
- Vérifier la qualité de l'air avec un détecteur de gaz;
- S'attacher avec un harnais de sécurité en montant dans le silo.

Documents utiles

- [Avis de danger à installer sur le silo](#)
- [Exemple de procédure d'entrée dans les silos-tours conventionnels \(voir p.5\)](#)
- [Publireportage de la CNESST](#)



Par Jean-Philippe Laroche, agr., M. Sc.

La valorisation des fourrages par les ruminants est un sujet particulièrement passionnant pour Jean-Philippe, qui a grandi sur une ferme laitière. Diplômé en agronomie de l'Université Laval en 2018 et membre de l'Ordre des agronomes, il a également complété une maîtrise en sciences animales, durant laquelle il a reçu plusieurs distinctions.